

LES GRANDS ÉQUIPAGES

La Venerie en Forêt de Fontainebleau - L'Équipage Lebaudy



UN LIMIER SUR LA VOIE

La forêt de Fontainebleau évoque le souvenir des plus brillants laisser-courre. Monsieur Lebaudy à qui son importante fortune et son goût tout particulier pour la vénerie permettent d'entretenir un équipage très justement réputé, possède actuellement quatre vingts chiens très gorgés et très requérants qui mènent à l'hallali, une cinquantaine de cerfs chaque année. Les chiens ont leur chenil habituel à Rosny sur-Seine où le maître d'équipage habite un magnifique château. Monsieur Lebaudy est Louvetier en Seine-et-Marne et Seine-et-Oise et ses connaissances de la chasse à courre lui ont permis de s'entourer de tous les éléments possibles pour constituer une Venerie impeccable. Le luxe et l'art cynégétique y brillent avec éclat.

Le chenil d'Avon sert aux déplacements en Fontainebleau. Il est aménagé de la façon la plus pratique et réunit toutes les conditions d'hygiène nécessaires dans une si grande agglomération de chiens.

J'ai pu suivre, ces jours derniers, une intéressante chasse.

La réputation de l'Équipage n'est plus à faire, mais il est toujours agréable de rappeler le nom des veneurs depuis longtemps consacrés par leurs exploits.

On découpe actuellement en forêt de Dreux et de Fontainebleau.

La saison de Dreux fut particulièrement brillante : neuf brisées, huit hallalis.

Fontainebleau n'est plus, comme on le dit de la forêt de Diane de Poitiers, « le Jardin des Veneurs » !

Non point que les routes et lavons ne soient très exactement percés mais à cause des sites extraordinairement accidentés qui rendent les laisser-courre des plus difficiles et parfois même périlleux.

Cette réputation de pittoresque faite par les artistes aux Gorges d'Apremont, aux Gorges de Franchard, aux Rochers de Milly et de la Salamandre n'est point surfaite, mais, si j'envisage à la fois le travail du peintre et celui du valet de limier, je n'hésite pas à dire que Fontainebleau est le para-



LA SORTIE DU CHENIL

dis des peintres et l'enfer des piqueux ! On ne fait point le bois sur les dix-huit mille hectares de cette forêt comme on a le plus souvent la facilité de le faire ailleurs. S'il ne s'agissait de rembûcher que dans les fourrés du Sentier d'Avon, des Bernolets, de la Plaine du Rosoir, ce serait travail ordinaire de vénerie ; mais faire suite d'un animal sous les hautes et claires futaies de la Table du Grand-Maitre, du Plateau de Bellecroix et tant d'autres triages analogues, complique singulièrement la besogne ! En sol pierreux et jonché d'aiguillettes de sapin, ou de feuilles recoquillées, un cerf laisse peu ou point de « revoir ».

Un valet de limier n'a guère d'assurance, quand les dessous, en plein courant d'air ne donnent pas, même par le frottement aux basses branches de « sentiment » complémentaire, à son chien.

La quête en Fontainebleau est des plus pénibles. L'homme a coutume de se rendre à pied à 6, 8, et 10 kilomètres du chenil, pour le travail du matin. Il n'est pas rare que cette besogne nécessite un parcours de trente kilomètres et qu'il faille « retraiter » de trois lieues, après l'hallali. En chasse, on fait normalement quarante kilomètres derrière l'animal.

Pourtant, les petits valets de chiens à pied s'en consolent en envoyant gaiement les accords de la « retraite prise » ou de la « rentrée au château ». Ils laissent encore bien des écolopés jaloux de ces bonnes fatigues. Heureux âge ! vaillants garçons !

Quand un limier « se rabat » en des futaies ne comportant aucun dessous, il est nécessaire d'envelopper très largement la quête c'est-à-dire de prendre



LE CHENIL



LES CHEVAUX AU RENDEZ-VOUS



LA MISE A LA VOIE

sans hésiter, les « grands devants » pour arriver à détourner.

Encore ne le fait-on qu'avec anxiété. Pour peu qu'on se trouve, en effet, trop court sur ses devants ou sur ses derrières, là où, partout ailleurs, on rembûcherait, en toute quiétude, l'animal « prend vent du chien » et se « forlonge ». L'opération est à recommencer. Refait-on les devants, voilà plusieurs enceintes fourrées et qui comporteraient bien un « fort »? Bonne affaire pour notre valet de limier! Mais hélas! les « devants » forcent à escalader les gorges d'Apremont, et l'animal prend tout son temps de considérer l'homme et le chien plantés sur les pics comme girouettes au vent, il ruse à son aise. Adieu dix-cors!..

Mais l'heure du lancer arrive, il faut déjeuner, s'habiller. Le piqueux doit abandonner sa quête pour sauter à cheval, et je le trouverai bien excusable de dire au rapport: J'ai un cerf... debout.

S'agit-il maintenant du laisser-courre proprement dit? Il est grandement aussi pénible.

Bien souvent, l'animal se chasse « à la randonnée », c'est-à-dire, rusant et multipliant ses refuites, dans les enceintes qui l'ont nourri et dont il connaît les détours; mais combien se chassent au parti!

Le cerf a pour habitude de prendre son cantonnement à l'endroit où il est né, où il s'est maintenu en harde plusieurs années. Il a pour cet endroit-là une toute particulière affection. On cite le fait suivant: Un cerf lancé en forêt de Chantilly, au carrefour du Grand-Connétable, par le prince de Condé, vient piquer droit à Rambouillet, sans faire aucun retour. A l'hallali, on reconnaît un dix-cors panneauté, six mois avant, à Rambouillet et lâché à Chantilly.

Il y a là un sentiment indescriptible, mais indéniable, et, l'homme lui-même le témoigne. L'amour du lieu natal précède chez l'individu l'amour de la patrie, et les individus considérés en sociétés ont éprouvé l'amour du lieu natal avant de ressentir l'amour de la patrie, voire même l'amour de la nature, témoin les grandes étapes de l'élaboration du peuple français symbolisées par Joachim du Bellay, Jeanne d'Arc et M^{me} Deshoulières.

L'homme et le cerf aiment à mourir là où ils ont reçu l'impulsion de vie. Voici pour justifier le principe quant au laisser-courre:

Un cerf qui prend un parti a bien l'intention de quitter une enceinte pour en gagner une autre quel qu'en soit l'éloignement. Il décrit une randonnée, mais, en accomplissant chacune de ses refuites, cherche, dans l'embarras des chiens, le moment propice pour regagner son « fort ». Là, il se sent plus apte à combiner sa défense.

Lorsque l'animal prend un parti à travers la futaie claire, c'est aux chiens à maintenir le forlonger. Dans les enceintes épaisses il va lui-même moins vite; des layons bien percés permettent aux piqueux de l'attendre aux grands-devants. Mais lorsqu'il s'agit d'escalader les rochers des Hautes-Plaines, le Long-Boyou, le Cuvier Chatillon et les redoutables crevasses des Gorges d'Apremont, il faut vraiment l'âme d'un veneur.

La chasse que j'ai suivie comportait un dix-cors jeunement, de bois très réguliers, noirs et joliment grainés. La surprise en avait été ménagée par Jobert, jeune valet de chiens à pied, élève de l'équipage. C'était sa première brisée! Je l'entendis (je ne devrais pas le dire...), en faire le rapport au premier piqueux Courtaud, et bien que La Futaye,

M. ET M^{me} SCHNEIDER

M. LEBAUDY, MAITRE D'EQUIPAGE AU RENDEZ-VOUS

autre spécialiste des brisées glorieuses, ait eu l'animal dans sa quête, j'en veux laisser toute la gloire au jeune valet de chiens.

La joie, la fierté, la conscience du savoir-faire, et quelque peu d'une vanité que j'estime, rayonnaient dans un bon regard d'enfant.

Le temps d'aller « frapper aux branches », c'est-à-dire de gagner l'endroit marqué d'une tige brisée, qui dénote l'interruption dans la quête du limier, il est midi et demi.

Quatre « rapprocheurs » sont lancés, et la « brisée » est si juste que, malgré une voie déjà « haute », les excellents chiens « empaument » et se « recrient »



EN FORÊT

et les découple au Pavé de la Cave.

Suit la brillante cavalerie de vingt chevaux du meilleur sang, confiée à Montraisin.

Sur un très brillant lancer, le cerf gagne le Cabinet-Monseigneur, passe aux Bécassières, atteint le Vieux-Rayon et franchit le Mont Gauthier, serré de très près.

« Unau », qui tient la tête de la meute, ne lui laisse guère que cinquante mètres d'avance.

Tous les chiens se sont maintenus merveilleusement groupés sans qu'il y ait à regretter le moindre balancer, à rallier la moindre queue de meute.

Un promeneur, qui m'a quelqu'air d'être sous son



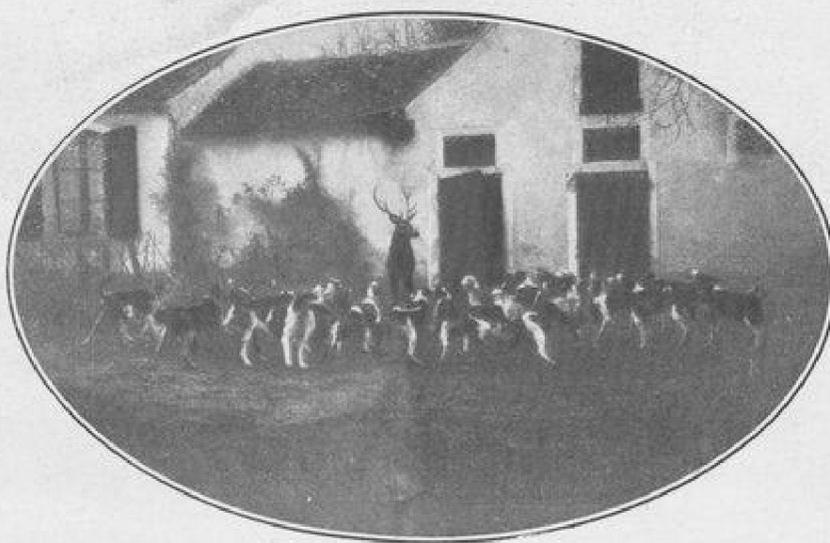
LA MEUTE

joyeux. L'animal, accompagné de deux biches, se fait battre pendant un quart d'heure au Mont-de-Truie.

Une foule nombreuse de veneurs et de curieux peut suivre, à travers un panorama tout ensoleillé, strié de lignes de pins verts et de chênes aux branches nues, le travail judicieux des quatre chiens de confiance.

Le premier piqueux aperçoit l'animal dehardé, et qui ruse, « bien maintenu ».

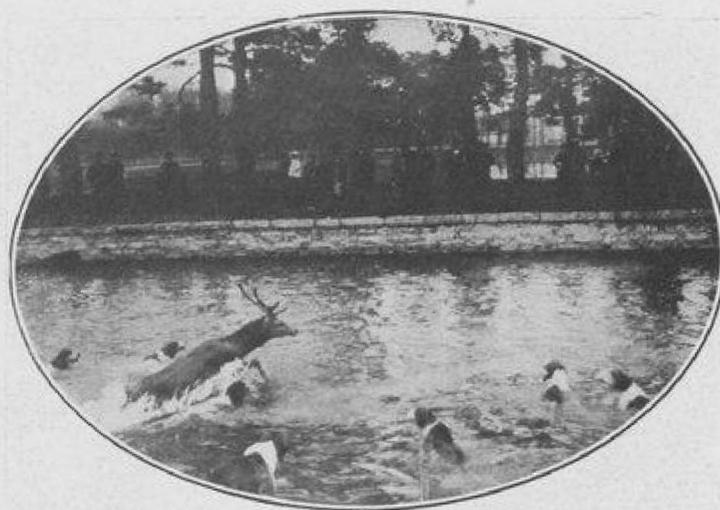
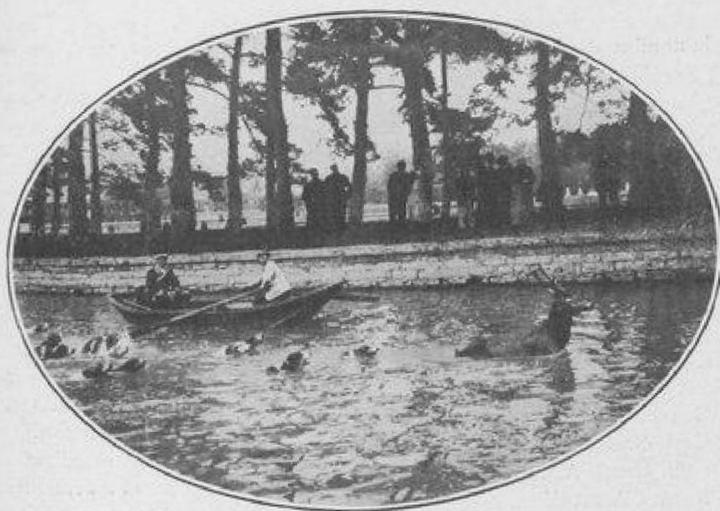
A peine a-t-il sonné l'appel aux valets de chiens, de son coup de trompe fier et timbré, que déjà son fils Albert, âgé de seize ans, est accouru avec les soixante anglo-vendéens,



HALLALI D'UN CERF DIX-CORS A FRANCHARD

propre toit, remarque l'intérêt que j'apporte au laisser-courre. Brûlant d'un honnête désir de m'instruire, il me demande si je connais la forêt, puis, sans attendre ma réponse :

« Rappelez-vous, Monsieur, que Robert-le-Pieux, fils de Hugues-Capet, fit bâtir un pavillon de chasse en ce lieu, qui fut depuis Fontainebleau. Saint-Louis, ayant reçu dans l'île de Chypre une ambassade du chef tartare El-Kathai, accepta de ce prince une meute de chiens gris de Tartarie. Ces chiens, dit plus tard Charles IX, sont ceux que l'on appelle « Gris », la vieille et ancienne race de la Couronne. J'imagine qu'il les amena chasser dans



UN BAT-L'EAU DANS LE BREAU

« ses déserts ». C'est ainsi qu'il appelait Fontainebleau. Il y fut attaqué par des malandrins, et ne dut son salut qu'au dévouement de ses compagnons de chasse, « accourus aux appels de son cor d'ivoire ».

Philippe IV le Bel — entre deux bulles papales, j'imagine — souligna mon érudit conférencier — donnait ici d'agréables laisser-courre, avec un équipage d'abord modeste, mais qu'il doubla bientôt. C'est à la suite d'une chute de cheval, en chassant le cerf à Fontainebleau, qu'il mourut en 1314. — fort exactement cent ans après la bataille de Bouvines — crut bon d'ajouter ce monsieur.

« Il veit venir le cerf à luy, si saqua son espée et ferit son cheval des esperons et cuyda férir le cerf et son cheval le porta contre un arbre de si grande roydeur, dit la chronique de Sauvage, que le bon roy cheut à terre et fut moult grandement bleicié au cueur ».

François I^{er} aimait à chasser le cerf en Fontainebleau. L'ambassadeur de Venise lui reprochait un jour, dans cette forêt, de chasser, bien que souffrant, par un froid rigoureux. « Foi de gentilhomme, répondit le roi, c'est la chasse qui m'a guéri! »

Tel était son bon plaisir...

Nous avons à la bibliothèque nationale un projet de tapisserie destiné au pavillon des chasses de Fontainebleau.

Un seul des panneaux qui le composaient a été exécuté, c'est celui où Marie Stuart, épouse de François II, voulut être représentée à cheval, courant un cerf.

Charles IX s'attaquait aux sangliers de Fontainebleau, seul



HALLALI COURANT

à pied, l'épieu à la main.

Plus tard, M. de Praslin écrit de Fontainebleau à M. de Sully, qu'Henri IV chasse au faucon, attaque des loups et court les cerfs.

Sous la Régence, dit La Ferrière, le jeune dauphin suivait les chasses en Fontainebleau « sur sa petite haquenée ».

En 1695, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry tout jeunes garçonnetts accompagnaient le grand dauphin leur père en forêt de Fontainebleau, pour achever des sangliers pris dans des toiles, genre de chasse alors très en vogue.

Le fameux abbé de Gondy se bat en duel avec Coustenau, capitaine des chevaux-légers du Roi, au retour d'une chasse en cette forêt.

La comtesse de Mailly, première favorite de Louis XV, suivait la chasse à courre en Fontainebleau, tantôt revêtue de l'élégante tenue de la Vénérie, tantôt en calèche et en « soufflet ».

Le duc de Luynes nous dit que la comtesse de Mailly étant en calèche avec la comtesse de Vintimille, sa sœur, l'attelage culbute dans un précipice au Long-Rocher. Un bloc de pierre arrête très à propos le véhicule, mais l'un des chevaux de volée reste suspendu par les traits au-dessus de l'abîme.

Metternich rapporte qu'en 1807, l'Empereur chassa une quarantaine de mauvais cerfs envoyés du Hanovre et du reste de l'Allemagne, pour repeupler une forêt de vingt lieues de tour. Il s'agit apparemment de celle de Fontainebleau.

Ce fut à une chasse en Fontainebleau, au lieu dit « la Croix de



LA MORT



ON TRANSPORTE LE CERF A L'ENDROIT OU DOIT AVOIR LIEU LA CURÉE

Saint-Hérem » qu'eut lieu la rencontre de Napoléon et du pape Pie VII signataire du Concordat, et alors son prisonnier.

A l'occasion du mariage de Marie-Louise et de Napoléon, le programme des fêtes comporta des chasses à Fontainebleau.

La curée aux flambeaux réunissait dans la cour du Cheval-Blanc l'élite de la société et les dames d'honneur ayant à leur tête la gracieuse impératrice.

Un jour (en 1853, je crois) la meute impériale porte bas un cerf, entre la Croix d'Augas et la Croix de Toulouse. Au moment où les chiens allaient faire curée, La Trace, premier piqueux descend, au grand galop, la côte de la Croix d'Augas et déclare que c'est un cerf de change.

On remet les chiens à la voie, le cerf de meute est relancé et fait son bat-l'eau une demi-heure plus tard dans la Seine.

Tandis que j'écoutais les chiens de M. Lebaudy passer à la Glandée et maintenir sans le moindre balancer leur cerf dans le change, mon confrencier entend l'admirable bien-aller du La Futaye et s'élance vers la chasse avec le sourire d'un homme dont l'amour-propre est satisfait.

— Pardon, Monsieur, lui dis-je, vous êtes Monsieur le Comte de Chabot, sans doute.

— Nullement, Monsieur...

— On le croirait, car il a eu la même érudition : — avec cette différence, qu'il a pris le soin de la publier, il y a très exactement onze années — *Cæsari quod Cæsario !*...

Bientôt séparé après une courte randonnée, le cerf de meute débûche, passe au bois du marquis de l'Etang, change à nouveau de forêt, se fait battre aux Ventes du Lys, fait un relancer devant tous les chiens, car tous ont suivi « dans un épervier » ; va au Chêne-aux-Chiens et monte, hallali courant, sur la butte du champ de tir où il tient les abois pendant une dizaine de minutes. On sonne la mort après une heure et demie de chasse.

Ce spectacle en contre jour, ne donnant autour du cerf, le plus souvent immobile et raidi, que les silhouettes ondulantes des chiens, prodigua aux centaines de personnes présentes les émotions d'un des laisser-courre les plus rapides et les plus sélects qu'on puisse voir.

Ainsi finit le treizième cerf de la saison ce qui porte à sept cent-cinq, le nombre des hallalis.

Les laisser courre de l'équipage Lebaudy ont lieu tous les quinze jours, les mercredis et les samedis dans la forêt de Fontainebleau et sont suivis par une assistance aussi élégante que choisie.

Parmi les veneurs les plus assidus il convient de citer : Mlle de Gontaut-Biron, Mme de Salanson, Mlle Beneditti, Mlle et Mme Bordereau, Mme Gautrot, Comtesse de Brissac, Comtesse de la Forest-Divonne, Mme de Prat, Comtesse de Cossé-Brissac, Mme Desvigne, Mme de Montarby, Mme Maurice Schupp, Mlle Derceville, Comtesse d'Esclabes d'Hust, Mme de Fourtoux ; MM. Martin, Leroy, Schneider, Marquis de Lévy-Mirepoix, Comte Lavaurs, Marquis de Charnacé, Marquis de Ganay, Prince de Beauveau, Comte de Gontaut-Biron, Comte J. de Cossé-Brissac, Comte Pastré, Comte de Rouvrois, Vicomte de Roquefeuil, Comte A. de Puyfontaine, Comte G. de la Tour du Pin Verclause, Baron d'Arcy, Marquis du Boys, Comte de la Forest-Divonne, Jehan Pujos du Coudray, Baron de la Rochette, Comte de Puyfontaine.

L'équipage est, je l'ai dit, servi par Courtaud. Ce piqueux a 28 ans de vénerie, il est au service de M. Lebaudy depuis 1892. Son second, La Futaye l'assiste depuis 13 ans.

J'aime à saluer, chaque fois que j'en ai l'occasion, les vieux serveurs et leur maître. Une longue collaboration est à l'honneur de chacun.

Je le fais aujourd'hui d'autant plus volontiers que j'ai jugé moi-même Courtaud dans le travail à cheval et dans le travail à pied. Je

l'ai vu, jadis, rembücher des cerfs sur bien peu de revoir et suppléer brillamment, par ses qualités professionnelles à l'insuffisance d'un jeune limier. C'est un homme d'une très belle stature, d'une force physique incroyable. A l'endurance et à la sobriété, il joint une grande qualité celle d'être simple et judicieux. C'est aussi le père très respectable d'une famille de sept enfants, et de jolis.

L'estime qu'il a de M. Lebaudy depuis bientôt dix-sept années, confirme ma haute appréciation sur ce serviteur.

Remémorons pour terminer que la tenue de l'équipage est la suivante : tunique garance, col et parements verts, culotte blanche et bottes de vénerie.

JOSEPH LEVITRE.



APRÈS LA CHASSE : LA SOUPE



LA LEBAUDY

PAR LE COMTE JOACHIM MURAT